



Anthony BICHELONNE

abichelonne@racine.eu

T. +33 (0)4 37 47 89 70

F. +33 (0)4 37 47 89 71

Barreau de Lyon (2012)
Associé du cabinet Racine
depuis 2020

DROIT PUBLIC - IMMOBILIER - CONSTRUCTION

Anthony BICHELONNE est avocat depuis 2013 au sein du pôle Droit public du cabinet Racine.

Fort de sa double formation en droit de l'urbanisme et droit de l'immobilier, il conseille les développeurs de projets de l'acquisition immobilière jusqu'à la construction.

Nommé associé en 2020, il coanime le pôle Droit public et développe en particulier une offre de formation en urbanisme et montage de projet.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit public
- Urbanisme
- Environnement
- Immobilier - construction

PARCOURS

- Cabinet Racine (depuis 2013)

FORMATION

- Master 2 Droit Public des Affaires obtenu à l'Université Jean Moulin Lyon 3 en 2009
- Master 2 Droit Immobilier obtenu à l'Université Jean Moulin Lyon 3 en 2012

AUTRE

- Fondateur de Ma Belle Parcelle, cabinet d'avocats dédié à la valorisation et la cession des biens immobiliers (2012)